



**UFSN**  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## Transition énergétique

### L'UFSN CFDT se félicite d'une décision de raison...

*L'Union Fédérale des Syndicats du Nucléaire CFDT a bien pris acte de la décision du ministre de l'écologie et de l'énergie Nicolas Hulot. Elle se félicite d'une décision de raison qui a remis la réalité de la situation industrielle du pays au centre de la politique énergétique ! L'abandon d'une trajectoire théorique aberrante vers 50% de nucléaire à l'échéance de 2025 sacrifierait inutilement le secteur nucléaire sans répondre aux enjeux de baisse du carbone décidée à la COP 21. Le ministre s'inscrit donc dans une politique réaliste qui prend aussi en compte les questions industrielles et sociales. Il s'inscrit également dans la recherche, l'innovation et les énergies renouvelables, choix défendu par la CFDT lors des rencontres réalisées avec les décideurs dont les ministères. C'est donc le résultat d'une mobilisation à porter au crédit des syndicats de salariés dont notre organisation. Pour l'UFSN CFDT, les énergies sont complémentaires et le nucléaire a totalement sa place dans le plan de la Cop 21.*

#### Une politique marquée de réalisme !

La CFDT observe que le ministre Nicolas Hulot a décidé de présenter une politique réaliste. Il a raisonnablement opté pour l'abandon d'une trajectoire aberrante fixée par l'ancienne loi de transition énergétique fixée à 50% de part du nucléaire en 2025. Prenant acte qu'une politique énergétique ne pouvait créer un déséquilibre en supprimant massivement des capacités de production d'électricité nucléaires en base, que le pays ne pouvait rester en déficit énergétique sans recourir massivement aux centrales thermiques, il a fait le choix de l'objectif carbone validé par la France à la ratification du traité de Paris.

C'est une prise de position courageuse qui met aussi en lumière le déficit de logique et de réalisme de la loi de 2015. Pour une fois, ce n'est pas une idéologie qui a présidé à une décision gouvernementale !...

L'UFSN CFDT salue une décision qu'elle a soutenue officiellement à tous les niveaux de notre organisation, syndicats et fédérations... (Voir communiqué commun FGMM et FCE CFDT\*). Elle est intervenue dans les ministères, dans les administrations pour réviser une loi qu'elle jugeait déséquilibrée et irréaliste.

L'UFSN CFDT accueille favorablement une décision qu'elle a soutenue. Elle salue une mesure équilibrée fondée sur le réalisme et la cohérence politique. Pour une fois une décision gouvernementale n'a pas été prise au seul motif de l'idéologie...

#### Le nucléaire a une place dans un mix énergétique diversifié...

L'UFSN salue aussi l'objectif de maintenir une cohérence de la filière nucléaire dans le cadre d'un mix énergétique diversifié. Les énergies ne s'opposent pas et le renouvelable ne peut pas assurer la « base » de la production d'énergie électrique. Le mix est donc un ensemble de moyens complémentaires pour assurer base et pointe en assurant la production nécessaire à l'équilibre du réseau...

La décision permet aussi de poser calmement et sereinement les enjeux pour la filière nucléaire:

- Prolongation du parc actuel
- Renouvellement du parc
- Traitement recyclage
- Sécurité sureté des installations
- Compétences ...

L'UFSN CFDT salue également la confirmation du traitement recyclage dont les moyens et les objectifs devront être précisés.

L'UFSN CFDT rappelle également la place centrale de l'innovation, de la recherche et développement pour la réussite d'une politique énergétique ambitieuse et réaliste. C'est aussi la démarche qu'elle a entreprise globalement en direction de toutes les tutelles...